

# CAHIER DES CHARGES

SAISON DE PLANTATION 2024/2025



SENSIBILIS'HAIE

## La haie, une alliée précieuse pour la biodiversité

### Intérêts environnementaux

- Restaurer la biodiversité
- Limite le réchauffement climatique (stockage du carbone)
- Protège les sols (ruissellement, glissement de terrain, etc.)
- Limite l'érosion
- Zone de refuge pour les animaux

### Intérêts sociétaux

- Garantie d'un cadre de vie de qualité
- Balçage des chemins
- Découverte de la faune et la flore
- Compréhension des écosystèmes

### Intérêts paysagers

- Élément fort du patrimoine de nos paysages ruraux
- Maintien la diversité des paysages

### Intérêts économiques

- Source de bois d'œuvre et bois de chauffage (bûches, copeaux pour chaudière, planches, poutres, plaquettes pour cultures...)
- Production de baies, de fleurs, de miel et de fruits

### Intérêts agronomiques

- Protection contre les intempéries (vent, pluie, soleil, canicule)
- Contribution au bien-être animal
- Habitat pour les insectes pollinisateurs des cultures agricoles
- Préservation de la qualité de l'eau (limitation du ruissellement, rétention de matières en suspension)

### Le projet Sensibilis'haie

Le projet Sensibilis'haie, porté par la Fédération Nationale des Chasseurs et cofinancé par l'Office Français de la Biodiversité, s'adresse aux communes rurales de tout le territoire métropolitain.

La Fédération Nationale des Chasseurs, les Fédérations Départementales et Régionales des Chasseurs accompagnent les communes pour implanter une haie d'arbres verts sur leur territoire en échange d'un engagement à la bonne gestion et à la préservation de la haie. C'est un geste de plus en faveur de l'environnement et la biodiversité.

### Une haie diversifiée

Les différentes strates de la haie jouent des rôles complémentaires pour la biodiversité. La strate arborée favorise la nidification des oiseaux, les espèces nocturnes et certaines chauves-souris utilisent les cavités situées en hauteur dans les arbres. La strate arbustive permet à la haie d'être touffue. Elle fournit un abri et de la nourriture pour les oiseaux, les mammifères et les insectes. La strate herbacée est composée généralement d'un mélange de fleurs sauvages, de légumineuses et de graminées. C'est un lieu de passage mais également une zone de nidification et d'alimentation pour les insectes, les oiseaux, les reptiles ou les mammifères.

### L'engagement des communes

Les communes rurales sont l'une des principales actrices à prévenir agir pour préserver et restaurer les espaces naturels et la biodiversité. En participant au projet Sensibilis'haie en partenariat avec la Fédération locale des Chasseurs, les communes montrent leur intérêt et leur volonté à agir en faveur de la haie.

### L'engagement des chasseurs

Les chasseurs font partie des principaux acteurs dans l'aménagement du territoire rural et travaillent depuis des décennies à la préservation des espaces naturels, via des actions d'amélioration, d'implantation de haies, de bosquets, de restauration de mares, d'ouverture du milieu, ou de plantation de copeaux favorisant l'installation de la graine faune. Sur l'année 2020-2022 les Fédérations des Chasseurs ont planté près de 572 km de haie, semé plus de 29 500 ha de cultures d'intérêt faunistiques et floristiques et aménagé presque 13000 ha de zones humides !

# SOMMAIRE

Préambule	Page 3
Plants	Page 4
Protections	Page 4
Paillage	Page 5
Poteaux en bois	Page 5
Coût	Page 5
Ressources	Page 6
Liens utiles	Page 6

# PRÉAMBULE

Le présent cahier des charges a pour but de recenser de manière objective toutes les obligations à respecter lors de la plantation des haies dans le cadre de chantier éco-participatif de l'opération nationale Sensibilis'haie, pour la saison de plantation 2024/2025.

Chaque plantation devra être composée :

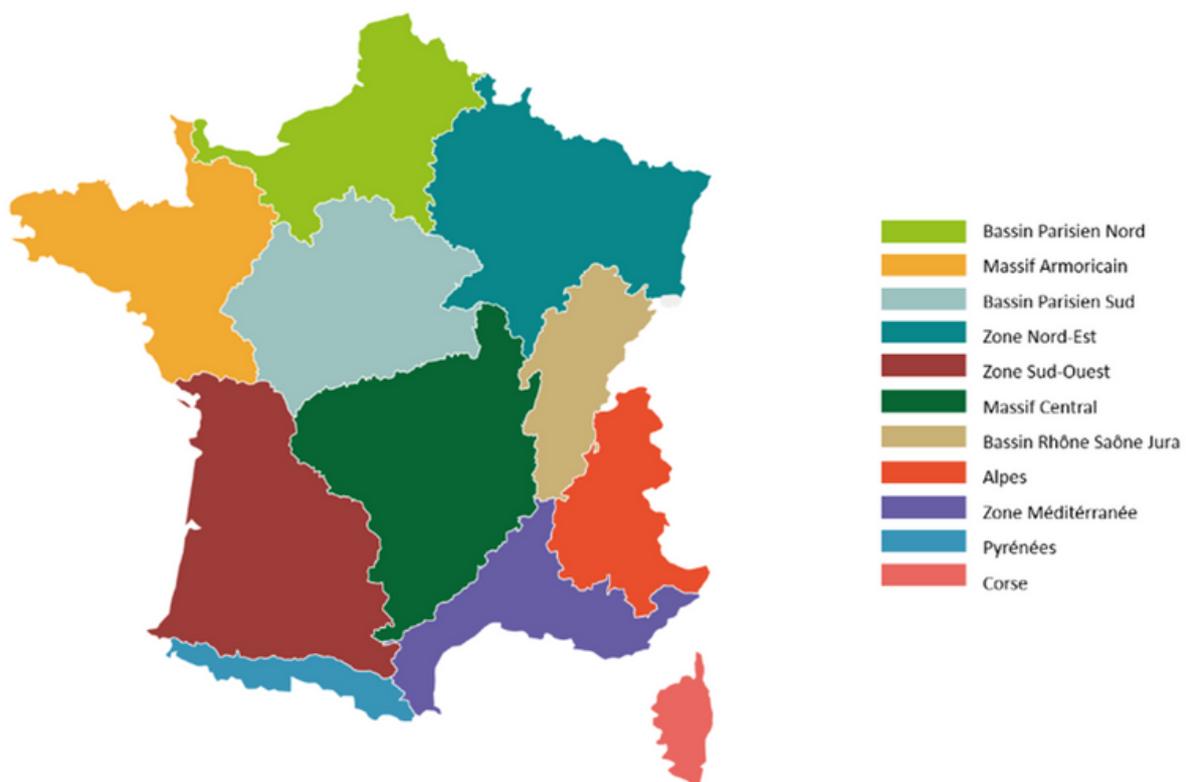
- D'au minimum 50 plants, adaptés au contexte biogéographique local
- De protections des plants
- De paillage
- De deux poteaux en bois permettant l'installation d'un panneau de communication.

Il est recommandé de laisser un espace végétalisé d'au moins 1 mètre au pied, de part et d'autre de la haie.

# PLANTS

Parmi les 50 plants minimums, on retrouvera :

- Au moins 10 essences différentes indigènes classiques, idéalement plus de 15
- Au minimum 1 essence de fruitier, de fruitier comestible et de mellifère
- Des essences de buissons, d'arbustes et quelques-unes de hauts jets (si possible, selon le contexte, pas d'obligation)
- Dans la mesure du possible, au moins 40 % de plants certifiés d'origine locale (Végétal Local, MFR...)
- Uniquement des essences adaptées au contexte biogéographique local.



# PROTECTIONS

Des protections contre les rongeurs et/ou le grand gibier pourront également être mises en place selon les plants et les nécessités du contexte local.

Les protections seront fournies par le pépiniériste.

Toutes ces installations devront être, dans la mesure du possible, biodégradables (exemple : à base de papier kraft, d'amidon...) ou faciles à retirer au bout de 3 ans.

## PAILLAGE

Pour chaque plantation, un paillage local et biodégradable (paille de céréales ou de colza, paillette de lin, copeaux de bois, BRF, mulch, chanvre, etc.) devra être installé. Le type et le volume à mettre en place devront être adaptés au contexte local.

Le paillage est à la charge du planteur ou de la Fédération Départementale ou Régionale des chasseurs.

## POTEAUX EN BOIS

Deux poteaux en bois, de type chevrons, de section minimale 60 x 80 mm et de 1,8 m de longueur, seront installés à proximité du chantier écocitoyen mis en place afin de fixer un panneau de communication fourni par la Fédération Nationale des Chasseurs.

## COÛT

Le plafond du coût des plantations, en respectant le présent cahier des charges, est fixé à 400 € TTC.

Un devis type sera demandé à chaque département ou région qui souhaite travailler avec son pépiniériste local. Le contact du pépiniériste, le devis et les factures devront être adressés à la Fédération Nationale des Chasseurs qui les prendront en charge, avant le 6 mai 2025. Passé cette date, aucune facture ne sera prise en charge.

## RESSOURCES

- Fiches naturalistes milieux - Projet IBIS
- Calendriers techniques - Afac
- Guide technique "Collecte et mise en culture d'arbres et d'arbustes sauvages et locaux" – Végétal Local AFAC/OFB
- L'essentiel sur la haie (OFB).

## LIENS UTILES

Les outils mis à disposition sont disponibles au téléchargement à partir de l'espace collaboratif du projet sur l'intranet : technique > habitats-espaces > haie > Sensibilis'haie > article "Accès à la boîte à outils Sensibilis'haie" ou en cliquant sur ce lien :

[https://intranet.chasseurdefrance.com/jcms/prod\\_112797/fr/sensibilis-haie](https://intranet.chasseurdefrance.com/jcms/prod_112797/fr/sensibilis-haie)

La page internet est accessible à partir du site internet de la FNC, rubrique Agir > Biodiversité > Sensibilis'haie.

### Coordonnées de la chargée de mission FNC

Lucie Cormont

[Lcormont@chasseurdefrance.com](mailto:Lcormont@chasseurdefrance.com)

01 85 74 08 65